



Les structures Petite Enfance

L'ensemble des informations :

Guichet Unique
Loire Semène

07 83 55 32 28
ram@loire-semene.fr



Possibilité de rendez-vous sur les
7 communes du territoire.

Relais Petite Enfance
« La Semène des Bambins »



Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute aux :
07 83 55 32 28 / 06 71 66 04 50 / 06 45 47 85 70

Centre socio-culturel _ ZA la Gare
43140 LA-SEAUVE-SUR-SEMENE
ram@loire-semene.fr
www.loire-semene.fr/relais-assistantes-maternelles.fr
Possibilité de rendez-vous sur les 7 communes du territoire.

Communauté de Communes Loire Semène - Imprimés par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Crèche Les Lutins

Ouverture : 7h15 - 18h30

Structure gérée par une association

10 avenue du Pont, Place des Hêtres
43110 AUREC-SUR-LOIRE
04 77 35 23 38
leslutins-aurec@orange.fr
www.creche-aurec.jimdo.com

Crèche Les Enfants

Ouverture : 7h30 - 18h30

Structure gérée par une association

3 rue du Breuil
43240 Saint-just-malmont
04 77 35 91 46
crechelesenfants@orange.fr
<http://www.loire-semene.fr/Les-Enfants>



Crèche Croq Malice

Ouverture : 7h30 - 18h30

Structure gérée par la Communauté de Communes

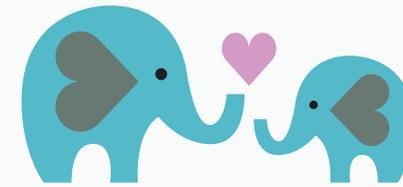
Route d'Auvergne
43300 SAINT-FERRÉOL-d'auroure
04 77 35 86 06
croqmalice@loire-semene.fr
<http://www.loire-semene.fr/Croq-Malice>

Crèche Les Matrus

Ouverture : 7h30 - 18h30

Structure gérée par la Communauté de Communes

Boulevard des Jardins
43140 Saint-Didier-en-Velay
04 71 66 24 17
lesmatrus@loire-semene.fr
<http://www.loire-semene.fr/Les-Matrus>



Petite Enfance

Procédure
de demande
d'accueil



Communauté de Communes Loire Semène
Services à la population

1 Place de l'Abbaye, 43140 La-Séauve-sur-Semène
Tél : 04 71 75 69 50 - Fax : 04 71 61 05 36
accueil@loire-semene.fr





Procédure de demande d'accueil

Vous souhaitez effectuer une demande d'accueil pour votre enfant auprès d'une structure de la Communauté de Communes Loire Semène.

Rendez-vous sur le portail Familles :
www.loire-semene.fr/Petite-enfance



Scannez-moi

- 1 Je crée mon compte / Je me connecte
- 2 Je reçois par mail la validation de mon compte
- 3 Je saisis ma demande sur Crèches et assistants maternels



Bienvenue dans votre espace personnel !

- 4 Je reçois par mail le récépissé de mon inscription
- 5 Le Relais Petite Enfance prendra contact avec vous pour étudier votre demande et vous informer des différentes solutions d'accueil présentes sur le territoire.

Procédure de demande d'accueil

Accueil Individuel :

Le Relais Petite Enfance vous accompagne pour rechercher et effectuer les démarches pour employer :

- un assistant maternel
- une MAM (Maison d'Assistants Maternelles)
- une garde à domicile

Accueil Collectif :

La commission d'admission statue sur les places attribuées.

3 Commissions par an :

- en septembre
- en janvier
- en mai

- Si vous êtes admis, la structure vous contactera.
- En cas de refus, vous pouvez reporter votre demande dans un délai d'un mois maximum. Le RPE peut vous accompagner pour trouver une solution d'accueil.

Pour plus d'informations rendez-vous sur:
www.loire-semene.fr/Petite-enfance

et sur le site partenaire :
<http://www.mon-enfant.fr>

 www.facebook.com/CCloiresemene